

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE : 25 MARS 2013

Objet : **ACQUISITION DU BATIMENT TERTIA**

Membres élus présents : MM. BAILLY - BALAGUER - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - DRHOVIN - DUMAS - FONTENAT - FALCONNIER - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - LUGAND - MARMILLON - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE - VOISIN

ACQUISITION DU BÂTIMENT TERTIA

Intervention de M. Hervé PIERROT

Lors de notre assemblée générale du 28 mars 2011, vous avez autorisé le Président à formuler une proposition sur le bâtiment Tertia, situé rue Henri de Boissieu à Bourg, dans le cadre de la dissolution de l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie de l'Ain (ESCIA). Cette proposition était basée sur notre délibération du 29 mars 2010 qui prévoyait un investissement de 935 000 €. La proposition de notre compagnie n'a pas été retenue, ce bâtiment ayant été cédé à la SEMCODA.

La liquidation de la société Tertia Formation relance ce dossier et la CCI de l'Ain s'est rapprochée de la SEMCODA pour examiner les conditions dans lesquelles elle pourrait se porter acquéreur. Ces discussions sont en bonne voie sur la base du prix d'acquisition majoré des frais, droits, honoraires et travaux d'aménagement et de mise aux normes réalisés par la SEMCODA.

Il vous est demandé :

- de bien vouloir confirmer cette acquisition sur la base de l'estimation des Domaines que la CCI de l'Ain est tenue de solliciter à nouveau, et de sa fourchette de variation.

Le financement de cette opération inscrite au budget rectificatif pour l'exercice 2013 cité sera assuré par un prélèvement sur le fonds de roulement.

L'Assemblée,

- vu l'exposé du Premier Vice-président,

- confirme l'acquisition du bâtiment Tertia en l'attente de l'estimation des Domaines que la CCI de l'Ain est tenue de solliciter et sa fourchette de variation.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	24
- Nombre de voix pour	24
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président